

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de
convocation :
23 septembre 2025

Mis en ligne :
06/10/2025

Nombre de
Conseillers en
exercice : 29

Présents : 18
Votants : 21
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henry, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Éric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires : DELAUNAY Gaylord ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, JOURDAN Christiane ayant donné pouvoir à GROSEIL-MOREAU Arlette, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie ;

Absents : BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, GARNIER Chrystèle, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla.

Madame MAHEO Aude est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 23 septembre 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 10

Délibération n°2025-088. FINANCES/ENVIRONNEMENT : Sollicitation du fonds vert pour l'atlas de la biodiversité

Rapporteur : Jaroslava JOUAULT

VU l'avis de la commission ressources et vie économique en date du 23 septembre 2025

Préambule :

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel ; c'est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné.

Pour répondre à certaines contributions émises lors de la PPVE, dans le cadre du dossier de création/réalisation de la Zac Multisites, il est envisagé la réalisation d'un inventaire qui permettra de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de la commune et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour mieux préserver la biodiversité tout en réalisant l'aménagement de la ZAC tel que voté au conseil du 30 juin dernier.

Pour bénéficier d'un financement pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale, il est possible de déposer un dossier auprès de l'OFB (l'Office français de la biodiversité). C'est l'organisme qui instruit toutes les demandes de financement y compris pour le fonds vert.

A titre d'information, le coût moyen d'un ABC mené sur 3 à 4 ans est estimé à 48 000 euros pour une commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ

DE SOLLICITER une subvention auprès de l'Office français de la biodiversité pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité à partir de 2026 sur un périmètre hors secteurs aménagés (Zac Multisites, Zac de la Vigne, Zac Porte de Tizé).

DE PRECISER que l'étude pour un atlas de la biodiversité sur le périmètre identifié ci-avant est conditionnée à l'obtention d'une subvention de l'OFB.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Caël LEFEUVRE

